



## Pb de paiement d'un ordinateur acheté en ligne

Par **karlan\_old**, le **07/10/2007 à 19:30**

Bonjour, rnrnIl y a 2 mois, j'ai acheté un ordinateur par correspondance en payant par CB. L'opération a été bien validée par ma banque mais le commerçant (dell) n'a pas transmis les données informatiques à sa banque (cela m'a été confirmé par téléphone après contact avec la banque de dell). rnrnMon compte attend toujours le débit. rnrnDell me somme de payer une seconde fois prétextant que le premier paiement est invalide. rnrnAprès plusieurs lettres de relances, ils me menacent de poursuites judiciaires. rnrnQue faut-il que je fasse ? rnrnMerci d'avance pour la réponse.

Par **Jurigaby**, le **07/10/2007 à 21:28**

J'aime bien dell.. rnrnce sont pas des mauvais bougres, à mon avis, ils ne vous mènent pas en bateau.. rnrnalors, mieux vaut payer..

Par **karlan\_old**, le **07/10/2007 à 22:28**

Autrement dit, je fais un second paiement par CB ! Et quand le premier paiement va passer, qu'est-ce que j'aurai comme recours ? J'aurai payé 2 fois, ils me rembourseront ?

Par **Jurigaby**, le **07/10/2007** à **22:31**

Oui..nrnVous aurez un recours via l'action en répétition de l'indu. mais, ils vous rembourseront, ils sont pas malhonnête..